

## Fermetures de collèges

By admin •



Le conseil départemental du Calvados vient d'annoncer par voie de presse la fermeture de deux collèges (Colombelles et Port-en-Bessin) à la rentrée 2018. Une fois encore, certains personnels auront pu ressentir un profond mépris pour leur engagement professionnel, en apprenant par hasard que leur poste allait être supprimé. Parce que le département n'en est pas à son coup d'essai : les fermetures des collèges caennais Albert Jacquard en 2013, René Lemièrre en 2014, puis de celui de Cabourg en 2016, n'ont pas laissé le souvenir de mesures anticipées et discutées...

Notre académie en général, le Calvados en particulier, perdent des élèves, c'est une réalité. Le SGEN-CFDT ne nie pas la nécessité de réfléchir au maillage territorial des écoles, des collèges, des lycées, pour accompagner cette baisse démographique. Mais nous disons une nouvelle fois que le conseil départemental se trompe de méthode : il est urgent de comprendre que ces décisions doivent être prises suite à une réflexion globale et concertée, afin de prendre en compte l'intérêt des familles (sur les temps de transport notamment) et des personnels, pour laisser à chacun le temps de s'adapter et remplir l'objectif d'une carte scolaire cohérente et pérenne.

Le président Jean-Léonce Dupont a aussi annoncé une modification de la sectorisation des collèges de Caen pour la rentrée 2019, sur laquelle une réflexion est réclamée par des organisations représentatives des personnels et des usagers en CDEN (conseil départemental de l'Éducation Nationale) depuis longtemps. Doit-on encore s'attendre à des décisions unilatérales, ou ces représentants seront-ils enfin consultés ?